

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'AMMF 2009

Chers adhérents ,

Cette première AG s'est déroulée sur le forum Micro Magic français du dimanche 20 décembre 2009, 10 H, au dimanche 27 décembre , 10H.

Sur les 55 adhérents comptabilisés au 1 décembre 2009:

44 sont inscrits sur le forum

25 ont signalé leur présence pendant la durée de cette AG

Tous n'ont pas pris part aux différents votes, c'est pour cela que le nombres de votants est différent suivant les propositions.

Pour qu'une AG soit validé, il faut qu'un quart des adhérents soit présents. Avec 25 présents sur 55 adhérents, nous atteignons les 45 % .

Nous pouvons donc déclaré cette AG valide.

RESULTATS DES VOTES POUR LES DIFFENTES PROPOSITIONS

1) Compte de l'AMMF 2009

VOTANTS	22	
POUR	20	91%
CONTRE	1	5%
ABSTENTION	1	5%

Les comptes 2009 sont acceptés.

En 2010, nous essayerons d'être plus précis et plus pointilleux sur la présentation pour le plus grand bonheur de tous.

2) Prévisionnel comptable pour 2010

VOTANTS	22	
POUR	18	82 %
CONTRE	2	9 %
ABSTENTION	2	9 %

Le compte prévisionnel pour 2010 est approuvé.

3) Election des membres du bureau

DESCLAUX GILBERT	VOTANTS	19
	POUR	19
	CONTRE	0

Desclaux Gilbert: Réélu

NOUBLANCHE GUILLAUME	VOTANTS	19
	POUR	18
	CONTRE	1

Noublanche Guillaume: Réélu

FABRE DIDIER	VOTANTS	17
	POUR	16
	CONTRE	1

Fabre Didier: Réélu

4) Trésorier

Philippe Colin étant démissionnaire, nous sommes à la recherche d'une bonne volonté pour faire parti du bureau de l'AMMF et occuper cette fonction.

Durant cette AG, aucun volontaire ne s'est manifesté, il est vrai que ce poste est particulièrement exposé.

Nous cherchons donc toujours un volontaire supplémentaire pour faire parti du bureau, sachant que sa nomination devra être approuvé par un vote auprès des adhérents 2010.

5) Modification de la date de début et de fin du classement national des barreaux

Proposition de Guy Soutenain.

Modification de la date de début et de fin du classement des barreaux
Pour la modification (voter oui) contre (voter non)

La liste des concurrents désirant participer à un CE doit parvenir à la MMI (asso. Internationale) début juillet.

Pour que la sélection ne se fasse pas 6 mois à l'avance (comme actuellement) ne serait il pas souhaitable de faire arrêter le classement le dernier WE de juin?

Et ainsi, pour les années qui suivent, le faire aller du dernier W E de juin N au dernier W E de juin N+1

VOTANTS	22	
POUR	15	68 %
CONTRE	3	14 %
ABSTENTION	4	18 %

Proposition approuvée.

Le classement actuel s'arrêtera donc le lundi 28 juin 2010 à 00 h 00 avec addition des points jusqu'à cette date et ainsi de suite du dernier dimanche de juin de l'année N au Dernier dimanche de juin N + 1.

Pour mémoire, ce classement à 2 buts

--1) Il sert pour la sélection pour le Championnat d'Europe. Celui de 2010 se déroulera en Hongrie. (la France a 4 places mini) Les candidats n'ayant pas l'air de se bousculer, ce changement de date de sélection ne changera rien.

--2) Attributions du titre de meilleur barreur de l'année .

Celui ci ayant été définis en début d'année 2009, nous ne pouvons pas changer les règles d'attribution en cours d'année. Germain Jean Luc garde donc ce titre pour 2009.

Pour le prochain titre, nous pourrons en discuter prochainement sur le forum (avec un vote à l' issue bien sur)

6) Régate coefficient 2:

Proposition d'Eric Debraine

Régate coefficient 2

pour (voter oui)ou contre (voter non)

Si les régates coefficient 2 sont conservées (1 par région), il faudrait alors au moins 15 participants. Les supprimer n'est peut-être pas un bon choix car c'est aussi le gage d'avoir sur ces régates des rdv ciblés pour les meilleurs (donc pas moi) et donc de rassembler plus de skippers.

Pour moi les régates de : Cergy , Marigny et maintenant le national à Gujan cela en fait 3 qui répondent aux critères , il ne manque plus que l'est et le sud est, ensuite le centre se réveille et là c'est bingo.

Pour les autres régates à 100 pts c'est bien. Par exemple si je compare la régata de Flamanville et celles de Cergy et Marigny , la densité de skippers

n'avait rien à voir.

Donc faire une différence entre les grosses régates et les plus petites n'est pas non plus aberrant.

Le mot du responsable du président:

si cette proposition est acceptée, une seule de ces régates de coef.2 sera comptabilisé par coureurs dans le classement annuel des barreurs(comme cela c'est fait cette année)

VOTANTS	20	
POUR	13	65 %
CONTRE	6	30 %
ABSTENTION	1	5 %

Cette proposition est donc approuvée, pour qu'une régata soit coefficient 2, il faudra donc minimum 15 participants et une seule par région sera comptabilisée.

Une précision:

Vous avez voté pour la proposition écrite en début de ce sondage.

Il est vrai que 15 coureurs, cela peut paraître beaucoup mais vous n'avez été que 4 (pour 20 votants) à demander que ce nombre soit ramené à 10. Je ne pouvais pas, dans ces conditions, faire passer le nombre de 15 participants à 10.

Nota:

Le débat sur ces régates à coefficient 2 étant parti dans tous les sens , toutes les autres propositions que celles stipulées dans le sujet de cette proposition pourront être discuté sur le forum

7) Promotion de l'AMMF

proposition d 'Eric Debraine
pour (voter oui) contre (voter non)

Continuer d'assurer la promotion de notre asso et du Micro-Magic via des évènements divers. Peut-être via des objets "publicitaires" type calendrier aux couleur de l'asso avec au dos le calendrier des régates, des MM en papier avec la base Yves Walther mais à nos couleurs... ces objets pouvant être laissés aux visiteurs. Pour ces deux exemples j'ai déjà fait quelques maquettes, le souci maintenant est de les produire
A voir si il existe un petit budget dégageable pour cela ?

VOTANTS	21	
POUR	15	71 %
CONTRE	4	19 %
ABSTENTION	2	10 %

Proposition approuvée.

Nota;

Le bureau de l'AMMF étudiera la faisabilité financière de ces produits au cours de l'année.

8) Mise en place des responsable de régions

Proposition de Antoine Froment
mise en place de responsable de régions
pour (voter oui) contre (voter non)

Mise en place d'un référent par région (si c'est adopté, je suis prêt a l'être pour l'ile de france)

VOTANTS	20	
POUR	13	65 %
CONTRE	4	20 %
ABSTENTION	3	15 %

Proposition approuvée

Les responsables par régions sont:

Colin Philippe.....région Normandie

Desclaux Gilbert.....région PACA

Froment Antoine.....région Parisienne

Soutenain Guy.....région Aquitaine

S'il y a d'autres régions et d'autres volontaires, vous pouvez vous faire connaître auprès du bureau de l'AMMF. (plus on est de fous, plus on rigole!!!!)

9) Matériel de régates

Proposition de Antoine Froment
pour (voter oui) contre (voter non)

proposition d'investissement
en matériel sono et bouée pour matériel de régates empruntable chez le référent de région

voir même petite recup gonflable mais a voir peut être sur le plus long terme.

VOTANTS	19	
POUR	5	26 %
CONTRE	10	53 %
ABSTENTION	4	21 %

Proposition rejetée.

Nota:

L'AMMF se tient malgré tout, comme elle l'a toujours fait, prête à aider administrativement les futurs organisateurs de régates.

10) Nombre de coureurs minimum pour valider une régata

bonjour,

Proposition de Colin Philippe

Faut il un nombre minimum de concurrents pour organiser une régata officielle ?
Moins ce sera, plus les petites régions pourront faire une régata officielle

objet du vote:

Nombre de régatier minimum pour valider une régata AMMF

Voter Non, 2 ou 3 ou 4

on discute et on vote

amicalement

gilbert

VOTANTS	23	
NON (0)	4	17 %
2	1	4 %
3	6	26 %
4	12	52 %

La proposition adoptée pour le nombre de skippers minimum pour valider une régata est de 4 .
Ce chiffre comprend le nombre total de coureurs participant à cette régata, AMMF ou autres.

Voilà, cette première AG est maintenant terminée. Un grand merci à tous pour votre participation.
Tout n'a pas été parfait mais Rome ne s'est pas faite en un jour.
A bientôt sur le forum et au bord de l'eau.

Amicalement
Le bureau